

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n°2024/05/14-12-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 mai 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 613-2 et R. 719-50,
Vu la circulaire du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche portant sur l'accueil des étudiants déplacés d'Ukraine bénéficiaire de la protection temporaire,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu la délibération n° 2022/06/21-12 du Conseil d'administration relative à l'exonération totale des droits d'inscription dans le cadre du conflit entre la Russie et l'Ukraine en date du 21 juin 2021,
Vu la délibération n° 2022/03/15-03 du Conseil d'administration relative à l'exonération totale des droits d'inscription dans le cadre du conflit entre la Russie et l'Ukraine en date du 15 mars 2022,
Vu la délibération n° 2023/03/16-11 du Conseil d'administration relative à l'exonération totale des droits d'inscription dans le cadre du conflit entre la Russie et l'Ukraine en date du 16 mars 2023,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 21 mars 2024,

Considérant la persistance du conflit armé opposant l'Ukraine à la Russie,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration

DECIDE :

OBJET : Reconduction de l'exonération totale des droits d'inscription pour les étudiants ukrainiens au titre de l'année universitaire 2024 / 2025

Article unique :

APPROUVE la reconduction de l'exonération totale des droits d'inscription pour les étudiants déplacés d'Ukraine et bénéficiaires de la protection temporaire, qui s'inscriront à l'une des formations proposées par Aix-Marseille Université, hors formation à distance, pour l'année universitaire 2024 / 2025.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Membres présents : 20

Membres représentés : 12

Fait à Marseille le 14 mai 2024

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

